

IMPRESSUM

Rédaction : Doriane et Laurent Muhlemann
Rue Joseph-Berthet 4
1232 Confignon
Parcelle no 95
Tél. 022 757 51 27 ou 079 302 38 38

Adresse e-mail : laurent@muhlemann.ch
Site Internet : www.muhlemann.ch

Journal à parution trimestrielle
Numéro 2/24

Couverture : l'horloge fleurie 1955 (voir aussi pages 8 et 9)

* * *

Les suggestions, commentaires, lettres de lecteurs et petites annonces peuvent être adressés à l'adresse ci-dessus.

Chronique des jardins familiaux de Bernex



La 1ère horloge fleurie (1955)

avril à juin 2024
No 2/24

JARDINERIE
QUINCAILLERIE
PRODUITS DU TERROIR
MÉNAGE
35'000 ARTICLES

CERCLE
DES AGRICULTEURS
DE GENÈVE ET ENVIRONS

CAGE.CH

HONDA POWER EQUIPMENT Landi STIHL AGROLA ONYX Avenir Husqvarna

Laurent Mühlemann
commerce orienté objets

Rue Joseph-Berthet 4
1232 Confignon

IDE CHE 166.056.115 079 302 38 38

Place libre pour une annonce !

SABLIÈRE DU CANNELET SA

PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- LE SPÉCIALISTE DU **RECYCLAGE**
- GRAVIÈRES
- LOCATION DE MACHINES

Contribue à la protection de l'environnement

service & qualité

INTERVENTION TECHNIQUE
022 307 22 22
électricité • télécommunications
automatisation de portes et portails

LAYDEVANT SA

MOT DU PRÉSIDENT (SUITE)

La prochaine Chronique sortira au mois de septembre, je vous rends attentifs :

Une démission doit être envoyée par courrier A ou B au plus tard le 30 septembre à l'adresse du groupement. Ne pas l'envoyer par recommandé, la réception vous sera confirmée par écrit.

Passé cette date, chaque mois de retard sera facturé de CHF 55.- et cela jusqu'à la remise de la parcelle au nouveau jardinier. Une parcelle doit être remise dans un état réglementaire et nettoyée des mauvaises herbes. D'éventuels frais pour la remise en ordre de la parcelle seront également facturés. Le jardinier sortant est responsable de son chalet jusqu'à la date de la remise au nouveau jardinier. Attention aux assurances !

La traditionnelle journée des fleurs aura lieu le samedi 17 août. Le ramassage des fleurs commence à 08h00 et la confection des bouquets à 09h00. Je vous prie de préparer vos fleurs la veille dans un seau à l'entrée de votre parcelle. Les responsables, Mme Patricia Kuenzi et Mme Claudine Roussinangue, comptent sur votre collaboration. Tout le monde est bienvenu...

Notre groupement autorise les protections des tomates contre la grêle avec un filet horizontal, d'une couleur discrète. Les plastiques, serres et tunnels sont interdits pendant la saison d'été.

Je communique beaucoup par e-mail, si vous n'en avez pas, veuillez me donner l'adresse d'une personne proche et vérifier si ces adresses sont correctes et les messages régulièrement lus.

Doriane et Laurent Mühlemann investissent beaucoup de travail dans la Chronique des jardins familiaux de Bernex. SVP installez une boîte aux lettres pour déposer ce journal et d'autres courriers du groupement dans un endroit bien en vue, protégé et sec, merci....

Meilleures salutations
Fridolin Glarner

SOMMAIRE

Éditorial - Jardin familial et retraite	p. 4
Fleurs et préférences	p. 5
La rhubarbe	p. 6
Les capucines	p. 7
Genève et ses beaux massifs fleuris	p. 8 et 9
Solution jeu 1/24 échecs - Jeu 2/24 records animaliers	p. 10
Recette - gâteau renversé à la rhubarbe	p. 11
(Recensement de la petite faune au groupement)	p. 12
Mot du Président	p. 13 et 14
Impressum	p. 16

EDITORIAL – JARDIN FAMILIAL ET RETRAITE

Comme son nom l'indique, le jardin familial est en majorité prédestiné aux familles. Certains d'entre nous ont reçu leur parcelle en tant que jeune couple puis ont eu des enfants. Ceux-ci auront reçu de leurs parents des rudiments de jardinage dans un environnement naturel et ils auront accumulé d'inoubliables souvenirs constitués de découverte de la pousse des plantes, mais aussi de jeux, de mémorables grillades et d'amitiés avec des enfants de leur âge. La jeune génération se rend aussi mieux compte que la consommation de fruits et légumes sans traitements, d'une production familiale, est une chance, un gain pour la santé et un régal pour les papilles. Certains d'entre eux auront eu l'envie, à leur tour, à l'âge adulte, de prendre un petit jardin, voire de reprendre celui de leurs parents. Les enfants, une fois adultes, ont leur propre vie et les visites au jardin se font plus sporadiques, plutôt lors de repas familiaux ou de fêtes. Le couple de parcellaire, se retrouve, comme au début, à deux et parfois hélas, après un décès, il n'y a plus qu'une personne pour maintenir le jardin. La conservation d'une parcelle pendant trente, quarante ans et parfois plus encore représente une vraie tranche de vie avec un ancrage très fort à ce petit bout de terrain, jusqu'à ce que les forces manquent et ne permettent plus d'assumer l'important travail de culture et d'entretien nécessaire. Cette deuxième phase dans la conservation de son jardin coïncide souvent avec la sortie du monde du travail, en d'autres mots la retraite, anticipée ou non. C'est à ce moment, où l'activité au jardin, vient atténuer l'arrêt d'une occupation professionnelle et le départ des enfants de la maison. Il y a là, pour celui qui en a encore les forces et la motivation, un réel gain à conserver sa parcelle. Tout d'abord, ses nouvelles disponibilités l'amèneront plus souvent et plus longuement au groupement avec indubitablement de meilleurs résultats dans ses cultures, puisque celles-ci, quoiqu'on puisse en penser, dépendent du soin apporté. Cela sera aussi l'occasion de ne pas rester entre quatre murs, apportant ainsi au couple une forme d'indépendance bienvenue ou encore mieux une activité commune à l'extérieur. Il est donc fort à parier que la conservation d'un jardin familial à l'âge de la retraite contribue à rester en forme et défie les aléas de l'avancée en âge grâce à l'exercice que cela procure.

MOT DU PRÉSIDENT

Je tiens à remercier les membres qui ont participé à notre assemblée générale du 18 mai ainsi que les représentants de la FGJF, le président Thierry Houlmann, le trésorier Philippe Cochet et la secrétaire Josette Lémery. Je vous ai envoyé leurs discours par e-mail.

Un sujet important et très discuté était la compréhension du calcul de notre cotisation et l'augmentation afin de rééquilibrer nos finances. Notre trésorier Michele Colleoni a déployé beaucoup d'efforts et a préparé des documents explicatifs pour mieux comprendre que les augmentations de cotisations sont inévitables.

Le prix du terrain a presque doublé depuis 2017 de CHF 0,80 à CHF 1.57 mais les cotisations n'ont été augmentées dans la même période que de 30 % de 460.- à 600.- Comme nous n'avons pas systématiquement adapté les cotisations à l'augmentation du terrain, nos liquidités ont fondu comme neige au soleil de CHF 150'537.- fin 2019 à CHF 79'186.- fin 2023 et vont diminuer encore pour fin 2024. Les finances pour un groupement sont jugées saines et équilibrées selon la FGJF lorsqu'il y a une réserve d'au moins CHF 500.- par parcelle, à savoir 231 x 500 = CHF 115'500 pour notre groupement.

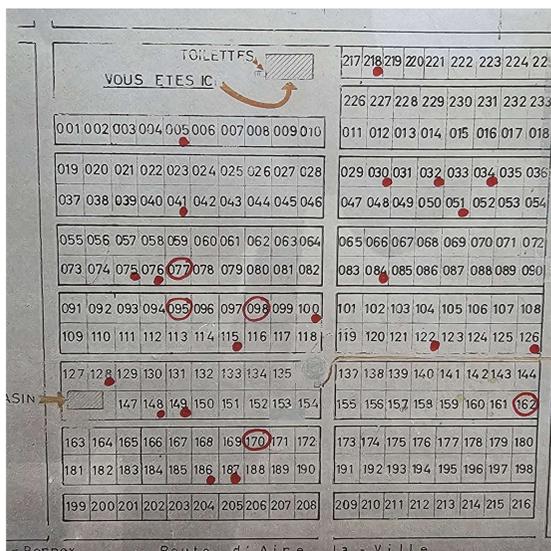
Afin d'atteindre cette réserve le plus rapidement possible, le comité a proposé d'augmenter les cotisations dès 2025 de CHF 50.- par an, pendant trois ans. Cette proposition a été acceptée par une large majorité et je vous en remercie. Dès que nos liquidités seront à nouveau équilibrées, nous pourrions revoir à ce moment une baisse de la cotisation. Je tiens à souligner que nous avons toujours eu pour objectif de limiter les dépenses au strict minimum et de faire réaliser le plus de travail possible par les corvées.

Je tiens à remercier tous les membres qui cultivent bien leur jardin, respectent nos règlements et directives et contribuent avec respect et tolérance à une bonne harmonie dans notre groupement.

Cultiver et entretenir une parcelle de 300 m2 avec chalet est un gros travail qu'il faut aimer et y consacrer beaucoup de temps. Je veux bien vous motiver pour le jardinage mais si vous n'avez plus le temps, la force, la motivation ou si vous vous êtes simplement trompés dans le jardinage, laissez la parcelle à une autre personne qui attend depuis des années. Nous avons actuellement une centaine de candidats sur notre liste d'attente.

RECENSEMENT DE LA PETITE FAUNE AU GROUPEMENT

Un grand merci à tous les parcellaires qui ont répondu au questionnaire sur la petite faune. Les 40 réponses reçues permettent d'avoir une première idée qui va dans le sens d'une vie active de la petite faune dans nos jardins et par conséquent du rôle que peuvent jouer nos groupements dans la participation à la conservation de la biodiversité dans son ensemble. Les enfants y sont aussi sensibilisés naturellement au contact des insectes, des oiseaux, des lézards, des petits mammifères et apprennent ainsi à les aimer et les protéger. Première bonne nouvelle, comme vous pourrez le voir sur le plan ci-dessous, les hérissons sont présents (60% en ont vus sur les 12 derniers mois) et bien répartis (rappel : n'utiliser que de l'anti-limaces préservant les hérissons !). M. Casilli, parcelle 77, m'a dit avoir eu une portée sous son chalet. Six personnes ont aperçu des renards, trois des fouines, une vingtaine des souris et des campagnols (d'où l'importance de nos quelques chats). Plusieurs d'entre nous ont des petits points d'eau et une dizaine de personnes ont confirmé la présence de grenouilles, tritons et salamandres tachetées. Du côté des oiseaux, si les cigognes ont quelques fois survolé nos parcelles et que l'épervier rôde, ce sont les chardonnerets qui semblent être revenus en force depuis quelques années (5 mentions). Pour ce qui est des reptiles, il y a des lézards un peu partout et plus rarement des couleuvres. Quant aux insectes, quelques-uns ont été cités comme l'impressionnante mante religieuse, le longicorne, le cétoine et les abeilles sauvages. D'autres informations plus ciblées paraîtront dans des chroniques à venir sur la faune de nos jardins et la manière de la préserver.



FLEURS ET PRÉFÉRENCES

Ces dernières années, plusieurs sondages, notamment en France cherchent à savoir quelles sont les fleurs préférées de la population. Si l'on pose la question d'indiquer spontanément une ou plusieurs fleurs que l'on aime, la rose distancie l'orchidée, la pivoine et le muguet, à savoir :

- | | |
|----------------------|----------------------|
| 1. rose 45 % | 9. la jonquille 10% |
| 2. l'orchidée 29% | 10. la violette 10% |
| 3. la pivoine 23% | 11. l'œillet 10% |
| 4. le muguet 22% | 12. l'hortensia 9% |
| 5. le lilas 19% | 13. l'iris 7% |
| 6. le coquelicot 17% | 14. la marguerite 7% |
| 7. le lys 16% | 15. le dahlia 4% |
| 8. la tulipe 14% | |

Si l'on regarde par contre les fleurs les plus vendues, alors on conserve la rose en tête de liste, avec l'orchidée sur le podium, mais les chrysanthèmes rentrent en deuxième place dans le classement, pas particulièrement parce qu'on les aime mais parce qu'ils résistent au froid et accompagnent le deuil. Le géranium, le cyclamen et le dipladenia ne sont pas les préférés non plus mais comme ils sont décoratifs et très présents en jardinerie, ils sont largement achetés.

- | | |
|---------------------------------|----------------|
| 1. Rose | 7. Jacinthe |
| 2. Chrysanthèmes et marguerites | 8. Cyclamen |
| 3. Orchidée | 9. Tulipe |
| 4. Lys | 10. Dipladenia |
| 5. Géranium | 11. Pivoine |
| 6. Rosier | 12. Œillet |

Quant au classement par parfum, la rose cède sa place à la lavande, et des plantes comme le jasmin, le magnolia et le chèvrefeuille font leur apparition dans la liste :

- | | |
|-------------------------|----------------------|
| 1. La lavande | 5. Le Gardénia. |
| 2. La rose | 6. Le magnolia. |
| 3. Le jasmin | 7. Le chèvrefeuille. |
| 4. L'oranger du Mexique | |

LA RHUBARBE

Drôle de plante qu'est la rhubarbe (*rheum rhabarbarum*), plutôt apparentée en botanique à un légume alors qu'au goût et en pratique elle relève plus d'un fruit. Originaire de Chine ou de Mongolie, ce sont les Anglais qui l'ont importée en Europe au 16e siècle. Pendant longtemps, cette plante a été utilisée plutôt à des buts curatifs pour ses vertus laxatives et astringentes. Ses débuts dans la cuisine, au 19e siècle ne font pas l'unanimité, car sa saveur acide rappelle celle de groseilles à maquereau pas tout à fait mûres. Progressivement, toutefois, la rhubarbe fait des adeptes en compote, gâteaux ou confitures et de petites cultures s'organisent. En Suisse romande, c'est la région du Vully, dans le canton de Fribourg, qui démarre autour de 1940 une culture professionnelle de rhubarbe qui existe encore de nos jours. Une poignée de producteurs récoltent 200 à 300 tonnes de rhubarbe par année. La variété cultivée et dite « rouge et verte ». Le principe de la culture est la multiplication par bouturage, c'est à dire que la plante est divisée et placée dans des pots remplis de terre qui seront plantés lorsque les racines se seront développées. Généralement, la plantation a lieu au printemps mais peut se faire jusqu'en automne. La récolte a lieu en mai-juin de l'année suivante, tous les ans, pendant environ dix ans, mais il n'est pas rare de voir des plants avec une plus grande longévité, certains même continuent à produire pendant un siècle. Les pétioles sont détachés manuellement de la plante et les feuilles, qui ne sont pas comestibles, sont éliminées. Afin de ne pas épuiser la plante, il est conseillé de ne pas prélever plus des deux tiers des pétioles. D'un point de vue médicinal, la rhubarbe est bien pourvue en vitamine C, mais aussi en minéraux comme le potassium, le phosphore, le magnésium et le calcium. Elle est tonique, anti-anémique, purgative, riche en fibres et a une action appréciée sur les fonctions du foie. Aujourd'hui, le changement climatique, avec ses hivers trop doux, nuit à la culture de la rhubarbe qui a besoin du froid pour se régénérer et l'un des gros producteurs du Vully dit voir ses rendements diminués par quatre depuis quelques années. Il faudra peut-être introduire d'autres variétés ou monter en altitude pour retrouver des conditions de culture optimales.

Voir aussi dans cette chronique la recette de « gâteau renversé à la rhubarbe ».

RECETTE - GÂTEAU RENVERSÉ À LA RHUBARBE

Un peu sur le modèle d'une tarte Tatin, le gâteau renversé à la rhubarbe est à essayer. Le sucre et le beurre vont permettre d'atténuer l'acidité naturelle de cette plante. Pour cette recette (6 à 8 personnes), il faut vous munir d'un moule rond à gâteau avec paroi amovible.



1ère étape, préparation de la rhubarbe

- Ingrédients : 300 g de rhubarbe

Si votre rhubarbe est filandreuse, épluchez-là ou enlevez les parties filandreuses après avoir enlevé l'extrémité avant de la couper en tronçons de 2cm.

2e étape, préparation de la pâte

- Ingrédients : 100g de beurre mou, 100g de sucre, 1 cc de sucre vanillé, 2 œufs, 1 demi citron bio (zeste et jus), 2 cs de lait, 150g de farine à choix, 1cc de poudre à lever et 1 pincée de sel.

Mettre le beurre dans un grand bol, incorporer le sucre, le sucre vanillé et le sel. Incorporer les œufs, travailler jusqu'à ce que la masse blanchisse. Incorporer le zeste et le jus de citron, ainsi que le lait. Mélanger la farine et la poudre à lever. Réserver

3e étape, caramélisation du sucre et finitions

- Ingrédients : 80 g de sucre, 25 g de beurre en morceaux

Répartir le sucre sur le fond chemisé du moule. Laisser caraméliser environ 8 minutes dans la moitié inférieure du four préchauffé à 220° jusqu'à ce que le sucre blondisse. Retirer, répartir le beurre sur le caramel, laisser fondre. Disposer les morceaux de rhubarbe bien serrés côte à côte. Incorporer ensuite la pâte réalisée à la 2e étape et laisser cuire environ 40 minutes dans le four à 180°. Retirer, laisser reposer env. 2 minutes. Enlever le cercle du moule, retourner délicatement sur un plat, ôter le papier et servir tiède.

SOLUTION DU JEU 1/24 - ÉCHECS

Les blanc déplacent leur cheval de E5 en C6 et prennent un pion noir. En même temps la voie se dégage pour que la reine mette en échec le roi noir. Celui-ci ne pourra pas s'échapper en D8 ou en E7 à cause du cheval, ni en F8 en raison du fou blanc. Ainsi, comme il ne peut ni s'échapper ni placer une pièce entre la reine blanche et lui pour se protéger, le roi est échec et mat.

JEU 2/24 - RECORDS ANIMALIERS

Saurez-vous répondre à ces quelques questions (attention, ce n'est pas toujours la réponse la plus évidente qui est la bonne !)

- quel est le mammifère le plus lourd ?
- qui du guépard ou du coléoptère Cicindèle se déplace sur terre avec la plus grande vitesse ?
- si l'homme peut sauter en longueur deux à quatre fois sa taille, combien de fois sa taille peut sauter une grenouille africaine ?
- savez-vous quel est l'oiseau doté de la plus grande intelligence ?
- par son ADN, l'hippopotame est-il plus proche de l'éléphant ou du dauphin ?
- quel animal que l'on connaît bien, hormis le singe, est si proche de l'homme que certains de ses organes peuvent être compatibles avec les nôtres ?
- combien d'années peut vivre la méduse Turritopsis Dohrnii ?
- Qui court le plus vite du loup ou de l'ours grizzli ?

LES CAPUCINES

Étonnement, la capucine ne figure pas dans le classement des fleurs préférées listé en page 5 de cette chronique. Pourtant, qu'elle est plaisante cette fleur orangée avec son éperon et ses feuilles toutes rondes oscillant dans le vent et dont la tige est attachée en son milieu. Qu'elle est charmante aussi lorsqu'elle tapisse un parterre ou une palissade en découvrant ses fleurs désordonnées aux déclinaisons de tons allant du jaune au rouge. Originaire du Pérou, où les oiseaux-mouches se chargent de sa pollinisation, la capucine est fécondée chez nous par les bourdons qui, lorsque leur langue est trop courte, n'hésitent pas à percer un trou sur le côté de l'éperon pour accéder au nectar. C'est une plante qui attire aussi les pucerons et les jardiniers l'utilisent notamment pour détourner les pucerons des fèves. Ils peuvent aussi l'utiliser pour cacher un compost, un bidon ou un évier extérieur car sa croissance est rapide. Sa comestibilité permet de l'ajouter crue aux salades avec une petite saveur piquante rappelant le cresson. Par ailleurs, les boutons floraux des jeunes fruits peuvent aussi être conservés dans du vinaigre, un peu à la manière des câpres. Comme la capucine n'aime guère la transplantation, il est préférable que le semis soit réalisé en pleine terre à la mi-mai sous nos latitudes pour obtenir des fleurs en juillet. L'année suivante, il n'est pas rare de voir des plants spontanés. La terre sera riche, humifère et pas trop calcaire de préférence. Un emplacement ensoleillé est indiqué ou alors mi-ombragé mais idéalement dans un coin du jardin qui sera bien arrosé car



elle n'aime pas la sécheresse. Il est recommandé de faire tremper une nuit les grosses graines toutes ridées dans de l'eau tiède puis de les enterrer à 2cm par groupe de trois en espaçant les poquets d'une vingtaine de centimètres. Attention aux limaces qui sont friandes des petites pousses ! Ensuite, arroser régulièrement et enlever les fleurs sèches. La floraison peut enfin se poursuivre jusqu'aux gelées.

GENÈVE ET SES BEAUX MASSIFS FLEURIS

Saviez-vous que Genève est l'une des villes les plus vertes d'Europe avec ses 20% du territoire communal qui est composé de parcs, promenades, cimetières et petites forêts ? Rien que les parcs représentent 310 hectares constitués de 428'000 plantes dont 40'000 arbres. Les massifs fleuris, dont les plus connus se trouvent à la Perle du Lac, au Parc La Grange, au Jardin anglais (horloge fleurie) et autour du monument Brunswick ravissent les passants et sont une carte de visite pour Genève. Ils font aussi la fierté du SEVE, le Service des Espaces Verts qui compte dans ses rangs des horticulteurs et autres professionnels expérimentés travaillant par tous les temps.

Un journaliste de la Tribune de Genève a publié un intéressant article le 12 avril sur la logistique qui entoure la création et le maintien de ces massifs floraux avec quelques détails qui pourraient aussi nous donner des idées en tant que jardiniers amateurs. Il y est dit que la réflexion concernant la composition d'un futur massif a lieu au moins une année à l'avance. En plus des horticulteurs, le SEVE a des spécialistes du fleurissement connaissant les tendances et les meilleures associations florales ainsi qu'un chef de production, connaissant l'étendue des variétés disponibles sur catalogue et toujours à l'affût des nouveautés. Il s'agira de trouver des couleurs qui produiront un harmonieux contraste et qui sont dans l'air du temps. Les variétés sélectionnées sont souvent celles qui font de grosses fleurs, dont la floraison est longue et qui poussent rapidement pour éviter que les mauvaises herbes prennent leurs aises. Il faut aussi qu'elles résistent autant que possible aux maladies. Le changement climatique influe également sur ces choix, notamment parce qu'il y a plus d'épisodes de sécheresse et qu'il faut arroser plus et précocément. Par exemple le pétunia est trop gourmand en eau et a tendance à être remplacé par le bégonia. D'une façon générale, les plants sont reçus en octobre et mis en place sous forme d'une fumure de fonds. Il y a des fleurs qui servent de matrice, comme au printemps la pâquerette, la pensée, puis la tulipe, l'iris, la jonquille, la jacinthe ou la monnaie du pape. Après le 15 mai, pour la floraison d'été, les plantes à disposition sont plus nombreuses avec notamment le dahlia, le géranium, le zinnia, la tagète, l'œillet, le rudbeckia, le lantier, le pavot, etc.

Pour prendre un exemple, dans le fameux massif de la Perle du Lac, il y a deux types de plantes, à savoir les bisannuelles qui fleurissent au printemps suivant et les annuelles plantées à la mi-mai pour donner des fleurs durant l'été. Au total, le massif contient 17 plantes différentes qui se répartissent en une trentaine de plants par m². Le rose et le violet font un bon contraste et sont à la mode aujourd'hui. Une grande partie des plants du massif est produit à l'interne, dans le centre de production de la Ville à Vessy. Les bulbes de tulipes et jacinthes, plantés en automne, proviennent eux des Pays-Bas.

Si vous en avez l'occasion, surtout en mai et en juin, faites vous plaisir en allant admirer les magnifiques compositions florales que nous offre la Ville de Genève, dont la beauté est magnifiée par le lac et le jet d'eau. C'est vrai que nous habitons dans une belle ville et que nous ne nous en rendons parfois peut-être plus compte !

